

Le Gouvernement britannique, répondant à une demande de renseignements de notre part, nous a fait savoir qu'il considérait que ce serait là une méthode efficace et désirable de collaboration.

Nous nous proposons de contribuer à la pression économique, élément essentiel dans les circonstances. Nous verrons à enrayer tout commerce avec l'ennemi, à réglementer les exportations de denrées indispensables, et à recourir aux mesures qui s'imposent contre les ressortissants, les navires marchands et les biens des pays ennemis.

Il est surtout de haute importance de procurer toutes sortes d'approvisionnements à la Grande-Bretagne et aux puissances alliées: munitions, articles ouvrés, matières premières, denrées alimentaires.

La nécessité pressante de procurer continuellement des munitions, et la capacité du Canada, par son outillage industriel et son accès relativement facile aux grands théâtres des hostilités, de répondre dans une forte mesure à ces besoins, sont reconnus de tous. La question a déjà été étudiée avec le gouvernement du Royaume-Uni. La mission britannique de l'aéronautique, que nous avons accueillie en 1938, a déjà placé des commandes chez un syndicat représentant les principaux fabricants canadiens d'avions. Avec l'approbation des gouvernements du Canada et du Royaume-Uni, l'Association des manufacturiers canadiens a organisé une délégation bien représentative de toute l'industrie canadienne. Les délégués ont pu étudier sur place, au Royaume-Uni, toutes les formes de production d'armes et de munitions, afin d'y conformer le plus tôt possible l'industrie canadienne.

Des représentants de la délégation ont récemment remis au Gouvernement un rapport de leur enquête et de leurs conclusions. Je puis dire que l'enquête est allée au fond des choses et qu'elle s'avérera d'une aide incontestable pour les gouvernements du Canada et du Royaume-Uni; elle témoigne en outre des splendides moyens de collaboration que possèdent les chefs d'entreprises du Canada ainsi que de leur empressement à collaborer.

Une mission britannique spéciale est actuellement en route vers le Canada. Elle est autorisée par le gouvernement du Royaume-Uni à placer dans notre pays un certain nombre de commandes selon les conditions déjà analysées de concert avec la mission canadienne.

De tous les pays non-européens, le Canada offre la source la plus proche et la plus sûre de matériels et d'approvisionnements indispensables. L'on peut dire avec certitude qu'un effort national résolu en vue de porter notre industrie et notre agriculture au plus haut degré d'efficacité et de les y maintenir revêt un caractère d'importance capitale pour la cause commune.

Pour ce qui est de l'intervention sur d'autres théâtres de la guerre, il est nécessaire d'obtenir certains renseignements avant que le Canada puisse prendre une décision intelligente et définie. Je dois dire, à cet égard, que le Gouvernement canadien est en communication constante avec le gouvernement du Royaume-Uni; il connaît la situation exacte et il sait ce que le Canada peut faire, dans le moment, pour aider la Grande-Bretagne et la France.

La question de l'envoi outre-mer d'un corps expéditionnaire ou de contingents revêt une importance considérable et demande l'examen le plus approfondi. Sir Henry Gullett, ministre des Affaires extérieures en Australie, a dit à la Chambre des représentants de son pays, mercredi dernier, que son gouvernement n'avait pas encore songé sérieusement à l'envoi d'un corps expéditionnaire outre-mer. Il déclara que, une fois que le Commonwealth aurait rempli son premier devoir envers l'Empire, c'est-à-dire assuré sa propre sécurité, et qu'il serait plus facile d'estimer la force des ennemis et la nature du conflit, il y aurait lieu d'étudier un plan de participation ultérieure à la guerre et de le soumettre au peuple. Cette déclaration indique que le gouvernement australien aborde d'une façon générale l'étude de ce problème de la même manière que le Gouvernement du Canada.

L'honorable M. GRIESBACH: L'honorable sénateur me permettrait-il de lui faire remarquer que la situation de l'Australie, au point de vue stratégique, diffère totalement de la nôtre, et si l'Australie hésite à envoyer des troupes à l'étranger, c'est dû à la menace que constitue la proximité d'une puissance hostile, savoir, le Japon. Il est donc malheureux, à mon sens, que l'honorable membre et son chef dans l'autre Chambre, aient essayé d'établir une comparaison entre le Canada et l'Australie en ce qui concerne l'envoi d'un corps expéditionnaire.

L'honorable M. DANDURAND: L'honorable sénateur pourrait peut-être attendre que j'aie repris mon siège, car je désire lui fournir des renseignements dont il n'est pas au courant; je voudrais lui faire part d'une consultation qui a eu lieu à ce sujet entre le Canada, l'Australie et le Royaume-Uni. L'honorable sénateur joue sur une hypothèse et non sur les faits.

L'honorable M. GRIESBACH: Cette remarque soulève une autre question. Le Gouvernement a-t-il l'intention de nous soumettre tous les faits et les renseignements, afin que nous puissions discuter cette question intelligemment avant la prorogation?